

Agnès BOMBLED	Infirmière
Matthieu BAILLY	IPRP

ASTIA :

Dr Michel NIEZBORALA	Médecin du Travail (Coordonnateur)
Dr Nadège TERLAUD	Médecin du Travail
Béatrice DAHAN	Infirmière
Cédric BENOIT	IPRP



En préliminaire, Mme de LAGRANGE remercie la Caisse de Congés payés du Bâtiment LR qui met à disposition la salle du Conseil, et favorise ainsi la bonne organisation de nos réunions.

Elle accueille les participants et remercie le représentant de la DIRECCTE, régulièrement présent aux travaux de PREV'BTP : M. Patrick BOMPIEYRE, Ingénieur,

Elle remercie également la CARSAT LR, représentée par :

- Mme Sadrina BERTRAND, Responsable Pôle actions entreprise,
- M. GUILHOT Alexis, Ingénieur Conseil.

Elle remercie les Directeurs, les Médecins du Travail des Services de Santé au Travail, qui participent à cette réunion, ainsi que les Infirmières, les IPRP, et les ASST présents.

Une large majorité des Services de Santé au Travail impliqués dans le suivi des salariés du BTP de la Région Languedoc-Roussillon, sont représentés : Alès, Béziers, Narbonne, Nîmes, Carcassonne, Perpignan (Pôle Santé Travail et CSTPO).

C'est avec plaisir qu'elle accueille pour la première fois, les participants venus de Midi-Pyrénées :

- M. David DECOURTY, Chef d'agence OPPBTP Midi-Pyrénées,
- Les représentants du Service ASTIA de Toulouse, leurs Médecins du Travail, infirmière et IPRP, et bien sûr,
- Le Service BTP de TOULOUSE (le SRAS), son Directeur, Christian CROUZET, ses Médecins, infirmière et IPRP.

La parole est laissée à M. GUIZARD qui rappelle **l'ordre du jour** :

- Plan d'action amiante réalisé en collaboration avec l'inspection du travail et l'OPPBTP, présenté par l'AIST Béziers. puis échanges
- Présentation de l'outil d'évaluation des risques chimiques (site OPPBTP)
- Information sur la suite de l'enquête inaptitude Languedoc-Roussillon 2015 par le Dr SMALLWOOD
- Former les apprentis à la fonction de référent sécurité au CFABTP 66, action présentée par le CST PO puis échanges
- Thème : CPOM/Convention quadripartite (thématiques choisies, moyens mis en œuvre etc. ...) présenté le SRAS BTP 31 puis échanges
- Présentation H2020 OPPBTP et points sur les partenariats OPPBTP/SIST par l'OPPBTP puis échanges

I. Plan d'action amiante réalisé en collaboration avec l'inspection du travail et l'OPPBTP, présenté par l'AIST Béziers.

Patrick BABRE présente l'action « amiante » menée par l'AIST Béziers (*Voir Power point sur le site PREV'BTP, www.prev-btp.fr, Onglet « Publications » - « Actions Régionales »*).

Il indique que près de 150 questionnaires amiante ont été analysés, concernant 80 entreprises, essentiellement Ss-section 4 ; plus de 15 entreprises ont été visitées.

L'étape 4 du projet prévoit des réunions d'information auprès des chefs d'entreprise.

Un débat s'instaure, il est remarqué que :

- Le risque est largement méconnu,
- Le Chef d'entreprise est souvent concerné au premier chef.
- Sur l'organisation, M. BABRE précise que le ciblage est assuré par les secrétariats : il faut que l'entreprise ait moins de 50 salariés, sur le métier cible, et à ce moment-là, le questionnaire est remis.

Le volume potentiel est de 500 entreprises concernées.

II. Présentation de l'outil d'évaluation des risques chimiques (site OPPBTP).

Sylvain GUILLIER présente l'outil (*Voir Power point sur le site PREV'BTP, www.prev-btp.fr, Onglet « Publications » - « Actions Régionales »*).

Un débat s'instaure, il est remarqué que :

- Que la saisie paraît longue, surtout si l'entreprise est utilisatrice de nombreux produits chimiques,
- Il est demandé si la base de données du site est mise à jour afin d'intégrer de nouveaux produits saisis.

III. Information sur la suite de l'enquête inaptitude Languedoc-Roussillon 2015 par le Dr SMALLWOOD.

Le Dr SMALLWOOD indique que l'enquête 2015 est en cours d'analyse et rappelle qu'elle implique tous les SIST de la région LR ; cette enquête pourra être présentée lors de la prochaine réunion PREV'BTP.

Elle indique également qu'un suivi post inaptitude est en cours de réalisation afin de connaître les situations de reclassement des salariés concernés.

Un débat s'instaure sur la possibilité d'élargir l'enquête à la grande Région.

IV. Former les apprentis à la fonction de référent sécurité au CFA BTP 66, action présentée par le CST PO.

La Directrice, Corinne MOLY, et Manuel ROIG (IPRP) présentent les actions menées et le partenariat de grande qualité mené avec le CFA BTP 66 depuis plusieurs années pour aboutir à l'intégration de la prévention dans les parcours des apprentis, afin de leur donner les compétences requises pour la mission de chargé de prévention. (*Voir Power point sur le site PREV'BTP www.prev-btp.fr, Onglet « Publications » - « Actions Régionales »*)

V. Thème : CPOM/Convention quadripartite (thématiques choisies, moyens mis en œuvre etc. ...) présenté le SRAS BTP Midi-Pyrénées puis échanges

Matthieu BAILLY (IPRP) du SRAS BTP Midi-Pyrénées présente les actions menées par le Service (*Voir Power point sur le site PREV'BTP www.prev-btp.fr, Onglet « Publications » - « Actions Régionales »*).

VI. Présentation H2020 OPPBTP et points sur les partenariats OPPBTP/SIST par l'OPPBTP.

M. DECOURTYE (Chef d'agence OPPBTP Midi-Pyrénées) et M. GUIZARD (Chef d'agence OPPBTP L.R.) présentent le plan H2020 de l'OPPBTP (*Voir Power point sur le site PREV'BTP www.prev-btp.fr, Onglet « Publications » - « Actions Régionales »*).

VII. Questions diverses.

Le Président CORTINA (Santé au Travail Montpellier BTP) après avoir fait un rapide historique sur la mise en place des réunions régionales (L.R.) PREV'BTP, souligne la nécessité de faire évoluer l'organisation en lien avec la nouvelle grande région.

Il ressort des échanges avec la salle, qu'il n'existe pas de réunion équivalente en région Midi-Pyrénées, et que la question reste « politique », les personnes assistants aux réunions étant des salariés des SIST.

Les participants proposent d'évoquer ce sujet avec leur Responsable respectif.

Aucune autre question n'étant soulevée, l'ordre du jour est épuisé, les participants sont conviés au buffet déjeunatoire proposé par Santé au Travail BTP et l'OPPBTP.

La séance est levée à 12h 50.